

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Titre : Connexion des pôles d'attractivité du territoire - Navettes et parkings

N° action : 43

Référence aux critères de la grille d'évaluation :

- 1.1. Cohérence et complétude du périmètre
- 1.2. Cohérence fonctionnelle et intégrité du périmètre
- 1.4. Tourisme et patrimoine
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.2. Enjeux climat et mobilité
- 2.3. Enjeux économiques et sociaux
- 2.4. Enjeux éducation et sensibilisation

Description de l'action :

- Contexte :

Le territoire du Parc national de la Vallée de la Semois est un territoire rural avec peu de transports en commun et peu de moyens développés pour la mobilité des personnes à besoins spécifiques.

De plus, les visiteurs et les citoyens sont encore peu habitués à circuler sans leur véhicule personnel.

Pourtant, la Région wallonne, à travers sa vision FAST 2030 et sa Stratégie régionale de mobilité, vise à développer l'intermodalité, par l'implantation de "mobipôles" notamment, et à encourager des modes de transport plus favorables au respect de l'environnement, notamment en poursuivant le développement des infrastructures de mobilité douce et en amplifiant leur utilisation.

Objectifs :

- 1. Relier les pôles d'activités touristiques et événementiels par la mise en place de navettes Parc national et optimisation des parkings de délestage
- 2. Favoriser la mobilité douce/active/alternative/durable et l'intermodalité
- 3. Désengorger les grands lieux touristiques et gérer les flux
- 4. Préserver le caractère authentique et rural en limitant le parking sauvage
- 5. Améliorer le cadre de vie des habitants
- 6. Proposer un moyen de transport accessible à tous.

Méthodologie (déroulé, approche, moyens utilisés) :

A) Diagnostic des besoins/opportunités

- 1. Identifier les lieux et manifestations qui rassemblent de nombreux touristes/visiteurs sur le territoire

Ex : - Château de Bouillon/fête médiévale – nombre de visiteurs par an au château : environ 125.000

- Nombre de participants à la fête médiévale : environ 30.000

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

- Chassepierre/ festival – nombre de participants au festival : 25.000
- Vresse/Laforêt en haute saison – nombre de touristes par an : 22.000
- Orval (Abbaye) - nombre de touristes par an : 80.000

2. Cartographier les points de liaison entre ces lieux et les gares, les points relais vélos/trottinettes, les arrêts TEC...

3. Définir les itinéraires des navettes, leur fréquence (en fonction de la saison) et les lieux des parkings de délestage (à proximité des gares, des arrêts TEC, aux entrées des localités, au sein d'espaces de covoiturage...).

→ En se basant sur l'existant et en le complétant pour les parkings

→ En veillant à ce que les parkings ne nuisent pas aux paysages et espaces naturels

4. Identifier les opérateurs de transports susceptibles d'assurer les itinéraires.

B) Développer des collaborations avec les opérateurs de transport et les acteurs du territoire pour assurer les transports

1. Développer des partenariats en combinant les services du TEC, des communes, des opérateurs privés, des bénévoles (Poncin-Clebant, Keolis, navettes des loueurs de kayaks, bus communaux, e-train - Yves Crul, Je pédale pour ma forme...) pour assurer les itinéraires via cars, petits bus, navettes « originales » pour des petits trajets (ex : hippomobile, e-train, fun2go, draisines...)

☑ Transports accessibles aux personnes à besoins spécifiques

2. Définir les coûts des trajets en navettes et créer des packages navettes + attractions

3. Définir le fonctionnement, les incitants et mesures contraignantes pour encourager à l'utilisation des navettes (ex : accès au centre-ville pour les touristes uniquement via la navette le week-end, parkings payants au centre, interdiction de stationner pendant des événements...)



A titre d'exemple

C) Réalisation des travaux pour créer/compléter les parkings de délestage

1. Création de nouveaux parkings en fonction des besoins identifiés (parkings perméables – non-macadamisés);

2. Aménagement des parkings existants

D) Promotion du réseau de navettes

Via site web, cartographie en ligne et papier du réseau, supports de promotion dans les gares/arrêts TEC et via les partenaires, promotion dans lieux d'information touristique, création de signalétique pour les parkings de délestage

E) Développement de bornes de recharge électrique pour véhicules

Au-delà de 2026

- Localisation :

Périmètre du Parc national + zones aux abords des portes d'entrée

- Public(s) ciblé(s) :

Touristes

Secteur MICE

Familles (enfants, parents...)

Citoyens

Personnes à besoins spécifiques